



ÉQUIPE D'AGILITÉ DU CANADA
Présenté par Le Club Canin Canadien
ESSAIS EAC EO, AWC, SOA 2026

Organisé par: **Infiniti Dog Sports**



Du vendredi 3 au dimanche 5 avril 2026

Ancaster Fairgrounds

630 Trinity Road

Jerseyville, Ontario L0R 1R0

Un ring, à l'intérieur, sur un sol en sable de silice compacté.

Équipement : Galican Équipement fourni par :



Run It! Ultimate Agility Equipment

Des contacts Soft Line seront utilisés

Juge: Petr Pupik, République tchèque

Ouverture des inscriptions: 5 janvier 2026

Clôture des inscriptions: Lundi, 16 février 2026 à 23 h 59, heure normale des Rocheuses (HNR)

Inscription en ligne uniquement:

- Inscrivez-vous en ligne pour les faire l'équipe EAC @ <https://forms.gle/hUzcp8rQfe6sTgQr7>
- Inscrivez-vous en ligne pour le FEO @ <https://forms.gle/Zcq4sLiHBkdnBWxn7>



ÉQUIPE D'AGILITÉ DU CANADA

Présenté par le Club Canin Canadien

Essais 2026 EAC

Dates des compétitions EAC			
JOA/SOA	Mannheim, Germany	10 au 12 Juillet 2026	Maimarktgelände Mannheim
FCI Européen Open (EO)	Fontainebleau, France	23 au 26 Juillet 2026	Le Grand Parquet
FCI Championnat du monde d'agilité (AWC)	Turku, Finland	22 au 27 September 2026	Gatorade Center Arena

Comité organisateur des essais

Présidente:	Theresa Rector
Coordonnateurs des bénévoles:	Tabatha Veary and Angela McRae
Membres du comité de sélection:	Chris Krol Annette Spitters Penny Hewitt Linda Barton
Équipe de direction de l'ATC:	Theresa Rector, Becky Borton, Kirk Peterman, Kate Polkovsky, Jeanette Hoppus, Chantal Bernier
Comité de pointage:	Becky Borton, Susan Garrett, Jessica Patterson, Ann Carrington, and Theresa Rector
Comité de sélection:	À déterminer à l'approche des sélections



ÉQUIPE D'AGILITÉ DU CANADA

Présenté par le Club Canin Canadien

Essais 2026 EAC

Étapes pour soumettre une candidature d'équipe			
ÉTAPES		Dates importantes	
Étape 1	Remplissez et envoyez le formulaire d'intention de candidature disponible à l'adresse suivante: https://forms.gle/iPkdPfo1xBbAzaeK9	Formulaire d'intention date d'ouverture:	5 Decembre 2025
		Date de fermeture:	2 Janvier 2026, (23h59 HNR)
Étape 2	Inscrivez-vous aux essais à l'aide du formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante: https://forms.gle/hUzcp8rQfe6sTgQr7 https://forms.gle/Zcq4sLiHBkdnBWxn7	Essais, ouverture:	5 Janvier 2026
		Date de fermeture:	16 Février 2026 (23h59 HNR).
Étape 3	Veuillez effectuer le virement électronique des frais au trésorier de l'ATC avant la date limite pour bénéficier du tarif préférentiel ou avant la date limite d'inscription à l'adresse suivante: CKCATCPayments@gmail.com	Date d'inscription anticipée:	2 Février 2026 (23h59 HNR)
		Date de fermeture:	16 Février 2026 (23h59 HNR)

Présentation des essais

Format

Les épreuves se dérouleront sur trois jours et comprendront six courses au total. Les candidats et leur(s) chien(s) participeront à chaque course. Les parcours d'agilité et de saut seront différents pour les chiens de grande taille/intermédiaires et les chiens de taille moyenne/petite. Les six courses sont les suivantes:

- 3 parcours d'Agilité
- 3 parcours sauteurs

FEO Runs

Les sélections sont ouvertes à d'autres manieurs d'agilité qui souhaitent y participer afin d'améliorer leurs compétences. Ces participants seront classés dans la catégorie FEO. Les pointages des courses FEO seront inclus dans le classement si les chiens courent à la hauteur de saut FCI. Les chiens qui ne courent pas à la hauteur de saut FCI ou ceux qui souhaitent s'entraîner dans le ring peuvent s'inscrire et courir, mais ne seront pas inclus dans le classement de la compétition. Si l'événement est complet (le nombre maximum de courses pouvant être jugées est atteint), la priorité pour les places aux essais sera donnée aux candidats qui postulent pour l'EAC.



ÉQUIPE D'AGILITÉ DU CANADA

Présenté par le Club Canin Canadien

Essais 2026 EAC

Programme provisoire de l'événement

Ceci n'est pas un horaire définitif. Le comité organisateur se réserve le droit d'apporter des modifications après la date limite d'inscription aux essais, fixée au 16 février 2026.

Date	Activité	Heures
Vendredi 3 avril	Installation des participants	Le site ouvre à 8h00
	Inscription (photos comprises) – Obligatoire	9h00 – 12h00
	Échauffement/familiarisation avec l'équipement. Préinscription obligatoire	9h00 – 12h00
	Mesure. Il est nécessaire de s'inscrire à l'avance pour obtenir un créneau horaire pour la mesure. Les informations à ce sujet seront publiées séparément	9h30 – 11h00
	Parcours: Agilité 1 – Moyen/Petit	13h00
	Agilité 1 – Grand/Intermédiaire	
Samedi 4 avril	Agilité 2 – Petite/Moyenne	8h00
	Agilité 2 – Grand/Intermédiaire	
	Sauteur 1 – Moyen/Petit	
	Sauteur 1 – Grand/Intermédiaire	
	Sauteur 2 – Moyen/Petit	
	Sauteur 2 – Grand/Intermédiaire	
Dimanche 5 avril	Sauteur 3 – Moyen/Petit	7h45
	Sauteur 3 – Grand/Intermédiaire	
	Agilité 3 – Petite/Moyenne	
	Agilité 3 – Grand/Intermédiaire	
	Remise des trophées	

Remarque concernant les remises de prix: Les remises de prix pour chaque catégorie individuelle auront lieu à la fin de chacune des catégories, avant la construction du prochain parcours. Les concurrents classés parmi les trois premiers de chaque course DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS pour la remise des prix et les photos. La remise des prix finale aura lieu à la fin de la journée de dimanche.

Inscription aux essais et frais

Pour être pris en considération pour l'EO et/ou l'AWC et/ou le SOA, toutes les équipes manieur-chien (candidats) doivent avoir soumis **une déclaration d'intention avant le 2 janvier 2026 (avant 23 h 59 HNR)** et s'inscrire aux sélections à l'aide du formulaire d'inscription aux sélections EAC **avant la date limite d'inscription, le 16 février 2026 (avant 23 h 59 HNR)**.

Inscription en ligne uniquement

- Les demandes en ligne pour les programmes EO, AWC et SOA EAC sont disponibles à l'adresse suivante: <https://forms.gle/piZbPAqpvua3vpMs5>
- Une entrée distincte pour les courses « Pour exhibition seulement » (FEO) est disponible à l'adresse suivante: <https://forms.gle/51PYNHC7sXaxgpj8A>
- Une demande et une inscription distinctes sont disponibles pour JOA. Veuillez nous contacter.

Frais pour les Essais



ÉQUIPE D'AGILITÉ DU CANADA

Présenté par le Club Canin Canadien

Essais 2026 EAC

Tous les frais d'inscription doivent être reçus avant la date limite pour que votre inscription soit considérée comme valide. Les inscriptions ne seront pas acceptées après la date limite. Un seul droit d'inscription par chien, quel que soit le nombre d'équipes pour lesquelles vous postulez.

- **Inscription aux essais anticipés: \$216**
Date limite : lundi 2 février 2026 (avant 23 h 59, HNR).
- **Inscription aux essais (après le 2 février): \$236**
Date limite d'inscription : vendredi 20 février 2026 (23 h 59, HNR).
- **FRAIS FEO – pour ceux qui souhaitent courir en FEO. Courses individuelles: 40 \$ par course**
 - Vendredi seulement
 - Agilité
 - Samedi seulement
 - Agilité
 - Sauteur
 - Sauteur
 - Dimanche seulement
 - Sauteur
 - Agilité
 - Les 6 courses - 216 \$ en prévente et 236 \$ après le 2 février 2026.

Veuillez transférer les frais par virement électronique au trésorier de l'ATC avant la date limite d'inscription à l'adresse suivante: CKCATCPayments@gmail.com

Frais d'inscription/de refus

Des frais d'inscription/de refus de 250 \$ seront facturés aux candidats qui refusent une place offerte dans les équipes SOA, EO ou AWC. Ces frais s'appliquent à chaque place offerte. Si un candidat accepte une place dans l'une des équipes et reçoit des offres supplémentaires dans une ou plusieurs autres équipes avec le même chien, il n'aura pas à payer les frais de refus. Les frais de refus s'appliquent à toutes les équipes pour lesquelles chaque candidat chien/manieur a manifesté son intention.

Un candidat peut passer au statut FEO jusqu'à la fin de la période de mesure, le vendredi 3 avril 2026. **Si un candidat passe à FEO après cela, des frais d'inscription seront facturés pour chaque équipe pour laquelle le candidat avait soumis son intention.** Aucun ajout ne pourra être apporté au formulaire d'intention de candidature après sa clôture, le 2 janvier 2026. **Toutefois, une intention peut être retirée jusqu'au 1er avril 2026, mais n'est plus autorisée après cette date.**

- Le non-paiement des frais d'inscription dans un délai d'une semaine après le rejet de l'offre entraînera l'inéligibilité aux essais de 2027.
- Tout frais impayé à la fin de l'année civile entraînera des frais de traitement supplémentaires de 50 \$ en plus des frais d'inscription impayés. Le non-paiement répété des frais d'inscription et des frais de traitement annualisés entraînera l'inéligibilité aux essais des années suivantes jusqu'au paiement intégral du solde.
- Les frais d'inscription attribués aux places refusées seront affectés aux dépenses des équipes d'Agility Team Canada.

Politique de remboursement



ÉQUIPE D'AGILITÉ DU CANADA

Présenté par le Club Canin Canadien

Essais 2026 EAC

Les remboursements complets sont possibles avant la clôture des inscriptions aux sélections en cas de blessure ou de maladie du chien ou du manieur. Une lettre signée par le vétérinaire du chien ou le médecin du manieur doit être jointe à la demande de remboursement adressée au trésorier de l'EAC à l'adresse suivante CKCATCPayments@gmail.com. **Aucun remboursement ne sera effectué après la date limite, quelle qu'en soit la raison.** Si un chien/manieur est exclu des sélections, quelle que soit la raison de cette exclusion, aucun remboursement ne sera accordé.

Cadeau ou don bénévole

De nombreux bénévoles donnent de leur temps pour aider à organiser les sélections. Le comité d'organisation des sélections s'est efforcé de recruter suffisamment de bénévoles afin que tous les concurrents puissent se concentrer sur la conduite de leurs chiens sans avoir à faire de bénévolat. Pour leur témoigner votre gratitude, aidez-nous à leur offrir des cadeaux et des prix. Veuillez apporter votre cadeau pour les bénévoles aux sélections.

Cartes des parcours

Les copies papier des cartes des parcours des sélections ne seront pas disponibles. Les parcours seront publiés dans le groupe Facebook dédié aux sélections, *2026 Agility Team Canada Tryouts*.

Collecte de fonds pour les essais

Des t-shirts seront disponibles à la vente afin de collecter des fonds. De plus amples informations seront fournies dans le groupe Facebook.

Informations sur le site des essais

Les essais ont lieu à l'Ancaster Fairground, à l'intérieur, sur du sable de silice compacté. Des gradins sont disponibles dans l'arène principale. Des toilettes et des douches sont également disponibles dans le bâtiment principal de l'arène.

Tous les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps, sauf dans le ring ou dans la zone d'échauffement.

Promenez et faites faire leurs besoins à vos chiens dans les zones désignées. Les exposants sont responsables du nettoyage après le passage de leur(s) chien(s). Ramassez les excréments et utilisez les poubelles mises à disposition sur place pour les jeter. S'il vous plaît, **Ne laissez pas vos chiens mâles uriner** sur le bâtiment, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur. Tout exposant qui ne respecte pas ces règles pourra être exclu des sélections sans remboursement.

Il s'agit d'un site événementiel non-fumeurs. Jetez vos mégots de cigarette de manière appropriée, pas par terre.

Installation des cages

Il **n'y a pas de place** pour mettre vos cages à l'intérieur de l'arène principale ni autour du ring. Des stalles pour chevaux de 10 pi x 10 pi sont disponibles à la location pour y mettre vos cages dans un bâtiment séparé, attenant et chauffé, **au coût de 125 \$ pour la fin de semaine (du vendredi au dimanche)**. Inscrivez-vous pour obtenir une stalle lorsque vous remplissez votre inscription en ligne. Le paiement est dû avec le montant total des frais d'inscription aux essais. Ces frais ne sont pas remboursables, mais peuvent être transférés à un autre concurrent.

Votre emplacement doit être propre et tous les déchets doivent être jetés à la fin de la fin de semaine.

Stationnement

Il y a des places de stationnement à côté de l'arène principale, autour de celle-ci ou entre les bâtiments (sauf pour les vendeurs). Veuillez laisser les voies d'accès pour les pompiers dégagés. Des places supplémentaires sont disponibles dans le parking supplémentaire.

Bénévoles



ÉQUIPE D'AGILITÉ DU CANADA

Présenté par le Club Canin Canadien

Essais 2026 EAC

Les essais ne peuvent avoir lieu sans l'aide de nombreux bénévoles. **N'oubliez pas de remercier et d'être poli envers les bénévoles de l'événement.** Les insultes verbales, quelles qu'elles soient, ne seront pas tolérées et entraîneront le renvoi immédiat des sélections.

Équipement

Tout l'équipement est fabriqué par Galican. Des contacts caoutchoutés Soft-Line sont utilisés.

Chiennes en chaleur

Les chiennes en chaleur peuvent participer aux sélections et courent dans l'ordre habituel.

Branchements pour véhicules récréatifs

Les véhicules récréatifs sont les bienvenus au parc des expositions d'Ancaster. Seuls des branchements électriques sont disponibles. Il n'y a pas de raccordements à l'eau ou aux égouts. Les véhicules récréatifs doivent être payés et réservés.

Le coût d'un branchement pour un véhicule récréatif pour les essais (vendredi-dimanche) est de 125 \$. Les jours supplémentaires (1 nuit, 2 jours) coûtent 65 \$. Inscrivez-vous pour une place de véhicule récréatif lorsque vous remplissez votre inscription en ligne. Ces frais ne sont pas remboursables.

Informations sur l'hébergement

Il existe toute une gamme d'hôtels et de locations Airbnb acceptant les animaux domestiques dans les environs d'Ancaster, Hamilton, Brantford, Burlington et Cambridge. Vérifiez les politiques relatives aux animaux domestiques lors de la réservation, car de nombreux hôtels facturent des frais supplémentaires et/ou limitent le nombre de chiens.

Nourriture

Il n'y aura pas de vendeur de nourriture sur place. Vous trouverez de nombreux restaurants, chaînes de restauration rapide et cafés à 5-10 minutes du parc des expositions d'Ancaster.

Vétérinaire d'urgence local

Clinique vétérinaire d'urgence régionale de Hamilton

50 Dundurn Street South, Hamilton, Ontario L8P 4W3

Itinéraire pour se rendre au lieu des essais

- **Endroit:** Ancaster Fairgrounds
- **Adresse:** 630 Trinity Road, Jerseyville, Ontario L0R 1R0

Le parc des expositions est situé à l'ouest d'Ancaster, à l'intersection des autoroutes 2 et 52.

Depuis l'Est (aéroport international Pearson)

Prenez l'autoroute ON-427 S. Empruntez la Queen Elizabeth Way et l'autoroute ON-403 W jusqu'à l'autoroute 52/Hamilton Regional Rd 52 à Hamilton. Prenez la sortie 55 depuis l'autoroute ON-403 W. Suivez la Hamilton Regional Rd 52 jusqu'au parc des expositions.

Depuis l'Ouest (région de London)

Suivez la route ON-401 E jusqu'à la route ON-403 E, puis jusqu'à l'autoroute 52/Hamilton Regional Rd 52 à Hamilton. Prenez la sortie 55 depuis la route ON-403. Continuez sur Hamilton Regional Rd 52 jusqu'à votre destination.

Conditions générales d'admissibilité

- Tous les candidats doivent remplir le formulaire d'intention de candidature (date limite : 2 janvier 2026)
- Tous les candidats intéressés par une place au sein de l'EO, de l'AWC ou du SOA EAC doivent soumettre leur candidature avant le 20 février 2026 et participer aux sélections (du 3 au 5 avril 2026)



ÉQUIPE D'AGILITÉ DU CANADA

Présenté par le Club Canin Canadien

Essais 2026 EAC

- Tous les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents du Canada depuis au moins 24 mois
- Tous les candidats doivent être membres en règle du CCC et posséder un numéro de membre CCC valide avant la date limite d'inscription aux essais (20 février 2026).
- Chaque équipe chien/manieur qui postule pour les équipes SOA, EO ou AWC doit avoir participé à 4 courses d'agilité CCC (toute classe, tout niveau). Ces 4 courses peuvent être supprimées par l'équipe de direction de l'EAC à sa discrétion dans des circonstances particulières.
- Les candidats peuvent postuler pour plusieurs équipes, c'est-à-dire SOA, JOA, EO et/ou AWC, à condition de remplir tous les critères d'éligibilité pour chaque équipe.
- Le candidat qui participe aux sélections avec le chien doit être le seul manieur qui participera avec le chien aux EO, SOA et/ou AWC.
- Tous les candidats avec des chiens de petite, moyenne, intermédiaire et grande taille doivent respecter les spécifications de mesure de la hauteur des sauts telles que décrites dans le règlement d'agilité de la FCI.
- Tous les candidats doivent être disposés à se procurer tous les documents nécessaires pour entrer dans l'Union européenne (c'est-à-dire un passeport valide) et à se conformer à toutes les exigences sanitaires obligatoires (y compris les restrictions liées à la Covid et les exigences en matière de vaccination).
- Tous les candidats doivent être disposés à se procurer tous les documents nécessaires pour leur chien (c'est-à-dire le certificat vétérinaire officiel de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le certificat de vaccination) requis pour voyager/entrer dans l'Union européenne (UE).
- Remarque : le numéro de la puce électronique du chien doit être inscrit sur les certificats de l'ACIA **ET** de vaccination. Les deux formulaires exigent que la date de vaccination contre la rage, le nom du fabricant et du produit vaccinal, le numéro de lot du vaccin et la date de validité de la vaccination soient indiqués. Seules les puces électroniques compatibles ISO sont reconnues en Europe.
- Conformément au règlement d'agilité de la FCI, tous les chiens candidats à l'EAC doivent être âgés d'au moins 24 mois le jour du début de la compétition pour pouvoir participer à la SOA (17-19 juillet 2026), à l'EO (24-26 juillet 2026) ou à l'AWC (22-27 septembre 2026).
- Un parent ou tuteur légal doit accompagner tout candidat âgé de moins de 18 ans aux sélections et aux épreuves EO, JOA et/ou AWC, à ses propres frais.

Conditions d'admissibilité pour le SOA

Tous les chiens candidats à l'EAC SOA doivent être enregistrés auprès du CCC ou avoir un numéro d'enregistrement divers (MSC), un numéro d'événement de performance (PEN) ou un numéro de compagnon canin (CCN). Ces informations sont requises sur le formulaire de demande d'EAC.

Chiens enregistrés CCN : les chiens de race mixte doivent avoir un numéro CCN conformément à la politique du CKC en matière de stérilisation et être équipés d'une puce électronique approuvée par le CKC. Les détails concernant le CCN sont décrits dans le manuel des politiques et procédures du CCC, chapitre 6 : a) Pour qu'un chien puisse recevoir un numéro de compagnon canin, les critères suivants doivent être remplis : (1) Le chien doit être soit un chien de race mixte, soit un chien de race non reconnue, tel que défini dans le présent document. (2) Les chiens de race mixte doivent être stérilisés. Les chiens de race non reconnue ne sont pas tenus d'être stérilisés par le CCC. (3) Le chien doit être identifié à l'aide d'une micropuce approuvée par le Club canin canadien.

- Classification par âge SOA – Pour les conducteurs âgés de 55 ans et plus. C'est l'année de naissance du conducteur qui est prise en compte, et non sa date de naissance réelle. Il existe deux classifications:
 - O55 – 55 à 65 ans
 - O65 – plus de 65 ans



ÉQUIPE D'AGILITÉ DU CANADA

Présenté par le Club Canin Canadien

Essais 2026 EAC

- Les chiens dont la queue a été coupée ne sont pas autorisés à participer à des compétitions en Allemagne, sauf pour des raisons médicales. Un certificat vétérinaire est requis. Les chiens dont les oreilles ont été coupées sont autorisés à participer à des compétitions en Allemagne.

Conditions d'admissibilité à l'EO

- Tous les chiens candidats à l'EAC EO doivent être enregistrés auprès du CCC ou disposer d'un enregistrement divers (MSC), d'un numéro d'événement de performance (PEN) ou d'un numéro de compagnon canin (CCN). Ces informations sont requises sur le formulaire de candidature à l'EAC EO.

Chiens enregistrés au CCN : Les chiens de race mixte doivent avoir un numéro CCN conformément à la politique de stérilisation du CKC et être munis d'une micropuce approuvée par le CKC. Les détails relatifs au CCN sont décrits dans le manuel des politiques et procédures du CCC, chapitre 6 : a) Pour qu'un chien puisse recevoir un numéro CCN, les critères suivants doivent être remplis : (1) Le chien doit être soit un chien de race mixte, soit un chien de race non reconnue, tel que défini dans le présent document. (2) Les chiens de race mixte doivent être stérilisés. Les chiens de race non reconnue ne sont pas tenus d'être stérilisés par le CCC. (3) Le chien doit être identifié à l'aide d'une micropuce approuvée par le Club canin canadien.

- Les chiens à queue coupée sont autorisés à concourir en France si cela est autorisé/fait partie du standard de la race dans le pays d'origine. Les chiens à oreilles coupées sont autorisés à concourir en France.

Conditions d'admissibilité à l'AWC

- Tous les chiens candidats à l'EAC AWC doivent avoir un numéro d'enregistrement CCC valide (cela inclut les chiens enregistrés dans la catégorie « Miscellaneous Class » et les chiens de race pure enregistrés ERN et CCN).
- Les chiens aux oreilles coupées et/ou à la queue coupée ne seront pas autorisés à participer à des compétitions en Finlande en 2026.

Catégories de hauteur de saut

Les hauteurs de saut lors des sélections seront les mêmes que celles indiquées dans le règlement d'agilité de la FCI. Il existe quatre catégories pour les compétitions internationales de la FCI:

Catégorie de hauteur de saut	Mesure du chien	Hauteur de saut lors des essais	Hauteurs FCI
Petit	Chiens mesurant moins de 35 cm (13 3/4 po) au garrot.	12"	30 cm
Medium	Chiens mesurant 35 cm (13 3/4 po) ou plus et moins de 43 cm (16 7/8 po) au garrot.	16"	40 cm
Intermédiaire	Chiens mesurant 43 cm (16 7/8 po) ou plus et moins de 48 cm (18 7/8 po) au garrot.	20"	50 cm
Grand	Chiens mesurant 48 cm (18 7/8 po) ou plus au garrot.	24"	60 cm

Tous les chiens participant aux sélections seront mesurés par le juge de la FCI présent ou par d'autres personnes désignées par l'équipe de direction de l'EAC. Les chiens de petite taille, de taille moyenne et intermédiaire qui ont déjà été mesurés officiellement par la FCI lors des championnats juniors ouverts d'agilité, des championnats européens ouverts ou des championnats du monde d'agilité des années précédentes, ainsi que tous les chiens inscrits dans la catégorie GRANDE taille, n'ont pas besoin d'être mesurés lors des sélections.

*****IMPORTANT***** Les chiens doivent être capables de se tenir debout pour être mesurés. Ils doivent également tolérer d'être touchés par le juge et que celui-ci leur touche les membres pendant la mesure. Veuillez-vous assurer



ÉQUIPE D'AGILITÉ DU CANADA

Présenté par le Club Canin Canadien

Essais 2026 EAC

de vous entraîner avec votre chien avant les sélections. Les chiens qui ne peuvent pas se tenir debout pour être mesurés seront transférés à la catégorie FEO et ne pourront participer aux sélections d'aucune équipe.

Les chiens candidats dont la taille dépasse la hauteur de saut initiale demandée peuvent courir à la hauteur de saut déterminée par le juge des essais. Ces chiens ont également la possibilité de courir en FEO à la hauteur de saut initiale.

Si votre chien ne correspond pas à la catégorie de taille requise lors des événements EO, SOA, JOA ou AWC, **il NE SERA PAS AUTORISÉ à concourir dans la catégorie dans laquelle il est inscrit.**

****NOUVEAU**** Lors des épreuves de la FCI, un chien peut être inscrit et concourir dans une catégorie supérieure. Si la taille d'un chien dépasse la limite supérieure de la catégorie dans laquelle il a été inscrit, trois options sont possibles:

- a) Le chien ne court pas du tout.
- b) Le chien court dans la catégorie de taille inscrite en tant que FEO (il ne participe pas à la compétition).
- c) Le chien court dans la catégorie de taille supérieure (appropriée) s'il reste de la place dans le quota du pays pour cette taille.

Il est impératif que le chien soit mesuré et inscrit dans la bonne catégorie en fonction des limites de taille. En raison des procédures de mesure plus strictes lors des compétitions JOA, SOA, EO et AWC, les chiens de petite taille, de taille moyenne et de taille intermédiaire dont la taille se situe à moins de 2,5 cm de la limite doivent être prêts à être mesurés plusieurs fois lors des sélections et par plusieurs juges de mesure lors de l'événement FCI.

Protocole de pointage et Sélection des Équipes

Pour sélectionner les équipes de chiens et de manieurs les plus compétitives qui représenteront le Canada à l'Européen Open, à la SOA et à la FCI AWC 2026. Pour plus d'informations sur le processus de pointage et de sélection, veuillez-vous référer aux documents séparés intitulés « [EAC Protocole de pointage des essais 2026](#) » et « [EAC ÉQUIPE 2026 - Protocol de sélection](#) ». Les candidats au JOA devront remplir un formulaire de candidature distinct. Vous trouverez ces documents ici:

- Sur le site internet de EAC (www.ckcagilityteam.ca), cliquer sur Tryouts dans la barre de menu en haut à droite.
- Dans les fichiers du groupe Facebook intitulé, « EAC Protocole de pointage des essais 2026 » et « EAC ÉQUIPE 2026 - Protocol de sélection »
- En contactant l'équipe de direction de l'EAC agilityteamcanada@gmail.com, et demander une copie de ces documents.

Règles et règlements

Afin de garantir la fiabilité du système de notation, le juge de la FCI appliquera les règles de la FCI telles que définies dans le document « *Règlement d'Agility de la Fédération Cynologique Internationale* », qui sera en vigueur lors des épreuves EO, SOA/JOA et AWC 2026. Le système de notation sera ajusté afin de refléter toutes les modifications apportées aux règles de la FCI qui ont une incidence directe sur les épreuves EO, SOA/JOA et AWC 2026. Pour obtenir une copie du règlement d'agilité de la FCI, veuillez-vous référer à: [Agility](#)



ÉQUIPE D'AGILITÉ DU CANADA

Présenté par le Club Canin Canadien

Essais 2026 EAC

Protocole de pointage

Note: Référez-vous au [EAC Protocole de pointage des essais 2026](#) pour obtenir tous les détails sur le pointage.

Annnonce des SOA, EO et AWC EAC 2026 et invitations

AUCUNE ANNONCE CONCERNANT LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPE NE SERA FAITE LORS DES SÉLECTIONS. À l'issue des sélections, l'équipe de direction de l'EAC contactera les candidats retenus et leur enverra une lettre d'invitation à rejoindre l'équipe EAC de la SOA, de l'EO et/ou de l'AWC. Une fois les listes confirmées, une annonce générale sera faite. Cela devrait avoir lieu dans les deux semaines suivant les essais. **Aucune annonce relative aux équipes de l'EAC n'est autorisée sur les réseaux sociaux tant que la composition définitive n'est pas confirmée.**

Dépôt pour l'équipe de l'EAC

Un acompte initial non remboursable de 500 \$ par chien est exigé lors de l'acceptation de l'invitation pour chaque équipe (SOA/JOA, EO et/ou AWC EAC) dans laquelle un candidat et un chien acceptent une place qui leur est offerte. Cela s'applique également à ceux qui se voient offrir une place de réserve. Si un chien de réserve n'est pas nécessaire, l'acompte sera remboursé, déduction faite des frais liés à l'équipe.

Un deuxième dépôt pouvant aller jusqu'à 500 \$ par chien sera exigé à une date ultérieure. Le montant exact sera communiqué par le chef d'équipe ou le trésorier une fois que les montants des collectes de fonds et des parrainages auront été confirmés.

Les dépôts serviront à couvrir les uniformes, les frais de gestion, les frais d'inscription, les frais de location pour les entraînements et d'autres dépenses liées à chaque équipe. Les frais de gestion sont estimés entre 400 et 450 dollars par chien. De plus amples informations sur le montant exact seront fournies avec l'invitation à l'équipe.

Une fois que le candidat a accepté, il dispose de 48 heures pour transférer électroniquement l'acompte au trésorier de l'ATC à l'adresse suivante: CKCATCPayments@gmail.com Si le dépôt n'est pas reçu dans ce délai, le candidat suivant sur la liste de sélection recevra une invitation.

Avis aux participants aux essais

Règles de conduite

Tous les concurrents et participants au programme FEO sont tenus de lire les informations ci-dessous et doivent confirmer qu'ils ont pris connaissance de ces informations en apposant leurs initiales sur leur formulaire d'inscription aux sélections.

L'Équipe d'Agilité du Canada, Infiniti Dog Sports (organisateur de l'événement) et l'événement des Essais font la promotion de l'agilité canine conformément à des règlements conformes aux normes internationales en tant que sport de haut niveau ouvert au public. Tous les concurrents, les organisateurs des essais, le personnel de l'événement et la direction de l'EAC doivent se comporter de manière professionnelle et sportive, conformément à la déclaration d'intention ci-dessus, et s'efforcer de maintenir et, si possible, d'améliorer l'image de ce sport et de l'EAC par leur conduite et leurs actions.

Les participants aux sélections (exposants/propriétaires) doivent toujours faire preuve **d'un excellent esprit sportif** lorsqu'ils participent aux sélections EAC. Tout comportement jugé irrespectueux par la direction d'EAC et les organisateurs de l'événement, qu'il soit envers l'événement, les personnes, les organisateurs ou les bénévoles, en personne ou sur tout type de média, est strictement interdit et sera traité rapidement et efficacement.

Chaque concurrent reconnaît, par son inscription à l'épreuve des essais, que sa participation est un privilège et non un droit. Par leur inscription, les concurrents reconnaissent et acceptent de se conformer *aux règles et règlements d'agilité*



ÉQUIPE D'AGILITÉ DU CANADA

Présenté par le Club Canin Canadien

Essais 2026 EAC

du CCC et acceptent toute sanction qui pourrait leur être imposée en cas de non-respect, y compris l'exclusion de l'épreuve.

Il est entendu que les exposants/propriétaires sont seuls responsables du comportement de leurs chiens, enfants et invités. Tout exposant/propriétaire dont les chiens, enfants ou invités causent des perturbations inutiles ou adoptent de manière répétée un comportement dangereux ou perturbateur peut être invité à retirer les chiens, enfants ou invités incriminés du site de l'événement, à la discrétion des organisateurs de l'événement ou des représentants de la direction de l'Équipe d'Agilité du Canada.

Le juge a la responsabilité de déterminer quand il est approprié d'exclure un chien et un concurrent du ring en raison d'une inconduite de la part du concurrent. Les organisateurs de l'événement des Essais et la direction de l'EAC ont la responsabilité de déterminer quand une infraction doit entraîner l'exclusion d'un chien, d'un concurrent ou de toute personne participant à l'événement des Essais (*comme le stipulent les règles et règlements d'agilité du CCC*).

La liste suivante fournit des exemples d'infractions pour lesquelles les organisateurs de l'événement des Essais, la direction de l'EAC et/ou le juge peuvent prendre des mesures:

- Maltraitance d'un chien sur le terrain ou à l'intérieur de l'un des bâtiments dans lesquels se déroulent les épreuves de sélection.
- Actions pouvant être considérées comme de la maltraitance envers un chien.
- Faute intentionnelle ou entrave au droit d'un concurrent de participer à l'événement.
- Agressivité d'un chien.
- Manquement d'un concurrent à son devoir de diligence dans le contrôle du comportement de son chien.
- Intimidation et/ou confrontation impolie envers le juge, les organisateurs de l'événement, les bénévoles, les spectateurs ou les autres concurrents, que ce soit lors de l'événement ou sur les réseaux sociaux.
- Création de retards excessifs par manque de respect envers l'autorité des officiels de l'événement et du juge.

Cession des droits médiatiques

Tous les droits d'enregistrement vidéo, de diffusion télévisée, de publicité, de photographie, de promotion et d'exploitation de l'événement des Essais sont détenus par l'Équipe d'Agilité du Canada. Tous les exposants/propriétaires et spectateurs présents qui apparaissent dans tout produit dérivé accordent l'utilisation de leur image et de leur voix sans autre consentement. Les exposants/propriétaires peuvent enregistrer leurs propres courses à des fins personnelles.

Code de conduite/règles relatives aux réseaux sociaux

Aucune forme de cyberintimidation envers le CCC, l'EAC, les organisateurs des Essais, les exposants/propriétaires et/ou les bénévoles **ne sera tolérée**. Voici quelques exemples de cyberintimidation, sans que cette liste soit exhaustive : les communications visant à intimider, manipuler, discréditer à tort, rabaisser, contrôler, confronter ou exiger de manière grossière, ainsi que les commentaires visant à attiser les tensions. EAC s'engage à maintenir un environnement fondé sur le respect mutuel et exempt de racisme, de discrimination et de harcèlement. Tout comportement haineux envers la race, la couleur, la religion, les croyances, l'origine nationale ou ancestrale, l'ethnicité, le sexe et/ou le genre ne sera pas toléré. Tout cas de ce type peut entraîner le retrait de toutes les pages de réseaux sociaux associées et peut même conduire à l'expulsion des événements et des équipes de l'EAC.

Décharge de responsabilité

La personne qui signe cet accord déclare être autorisée à conclure cet accord au nom de l'exposant et du propriétaire du chien participant. En contrepartie de l'acceptation de cette inscription, l'exposant/propriétaire certifie que tous les



ÉQUIPE D'AGILITÉ DU CANADA

Présenté par le Club Canin Canadien

Essais 2026 EAC

chiens qu'il amène dans cette installation, qu'ils participent ou non, ne constituent pas un danger pour les personnes, les chiens ou les biens, et assume l'entière responsabilité et les frais résultant des dommages causés par son ou ses chiens. L'exposant/propriétaire dégage **l'Équipe d'Agilité du Canada (EAC)**, ses agents, dirigeants et membres, ainsi que **THERESA RECTOR, INFINITI DOG SPORTS**, de toute responsabilité et s'engage à les défendre et à les dégager de toute responsabilité en cas de perte, blessure, dommage, réclamation, demande et responsabilité actuels et futurs impliquant votre chien et/ou d'autres équipements. Sans limiter la portée générale des dispositions de non-responsabilité susmentionnées, l'exposant/propriétaire assume expressément l'entière responsabilité et s'engage à indemniser et à dégager de toute responsabilité les parties susmentionnées pour toute perte et dépense (y compris les frais juridiques) résultant de la responsabilité imposée par la loi à l'une des parties susmentionnées pour des dommages corporels, y compris le décès, survenus à tout moment à la suite de ma (notre) participation à l'événement ou à la formation, quelle que soit la cause de ces blessures ou de ce décès et qu'ils aient été causés ou présumés causés par la négligence des parties susmentionnées ou de l'un de leurs employés ou agents ou de toute autre personne.

L'exposant/propriétaire reconnaît tous les dangers présentés par le centre d'entraînement, l'événement et les lieux de l'événement, y compris, mais sans s'y limiter, l'état des terrains, l'éclairage, la sécurité, les mesures ou l'absence de mesures, les appareils électriques, les installations, les aires de stationnement, les clôtures ou la possibilité pour un chien de s'échapper de la zone d'entraînement, la présence d'animaux et de personnes inconnus, la possibilité qu'un autre animal soit malade ou que le vôtre tombe malade, et l'équipement d'agilité ; L'exposant et le propriétaire assument le risque de tout préjudice découlant de l'un ou de l'ensemble de ces éléments, y compris le fait de laisser leurs chiens courir avec un collier, des protège-patins, des pantalons pour chiennes en chaleur ou tout autre article similaire. Tout le monde doit faire très attention à surveiller ses chiens sur la propriété et à nettoyer après son passage et celui de ses chiens. Nous nous réservons le droit d'exclure toute personne que nous jugeons excessivement dure ou tout chien qui, selon nous, ne peut pas franchir les obstacles en toute sécurité. Nous nous réservons le droit d'exclure toute personne que nous jugeons agressive ou abusive envers une autre personne ou un autre chien.